

Objectif spécifique

Programme

PO FEDER FSE Aquitaine 2014/2020

Axe 2

Améliorer l'accès à l'emploi des Aquitains par la formation tout au long de la vie, qui facilite l'acquisition de compétences en répondant aux besoins des entreprises, et par une action sur tous les leviers de la création d'activités et d'emplois

Objectif thématique 10

Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et l'apprentissage tout au long de la vie

Investissement prioritaire FSE 10 (iii)

Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

2.1

Accroître l'accès à l'emploi par la formation tout au long de la vie

Résultats à atteindre

- Augmentation du taux de participants qualifiés à l'issue de formations qualifiantes et/ou certifiantes
- Augmentation du taux d'accès à l'emploi des participants

Une population trop nombreuse et croissante est tenue à l'écart de l'emploi par la crise et par un manque de qualification. Le taux de chômage aquitain atteint 10,0 % en 2012 et reste proche de la moyenne nationale (10,3 %) ³¹. Entre septembre 2008 et septembre 2013, le nombre de demandeurs d'emploi toutes catégories confondues a progressé de 56 %. La progression est forte pour les jeunes et les demandeurs de 25 à 49 ans ; mais elle est particulièrement élevée pour les seniors dont le nombre a plus que doublé en 5 ans.

Le niveau de qualification, s'il ne suffit pas à lui seul à garantir l'accès ou le maintien dans l'emploi, est déterminant. La part de population de 15 ans et plus non scolarisée ne disposant pas d'un diplôme qualifiant reste élevée (33,5 % en 2010), bien que désormais inférieure au taux de France métropol-

itaine (34,8 %) ³². En matière d'accès à la formation tout au long de la vie, l'Aquitaine est dans la moyenne nationale mais en deçà de la moyenne européenne en 2012 : selon l'enquête européenne Forces de travail, 5,6 % des personnes âgées de 25 à 64 ans ont suivi une formation au cours des quatre semaines ayant précédé l'enquête, contre 9,0 % en moyenne dans l'UE.

Le FSE confortera l'action de la Région en faveur de la formation professionnelle, qui donne la priorité aux jeunes et aux publics les plus éloignés du marché du travail (personnes peu qualifiées, personnes détenues, habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville...), pour renforcer leurs compétences et leur employabilité.

Tableau 4: Indicateurs de résultat communs pour lesquels une valeur cible a été fixée et indicateurs de résultat spécifiques au programme correspondant à l'objectif spécifique

Identificateur	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des cibles	Valeur intermédiaire pour 2018			Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Année de référence	Valeur cible (2023)			Source des données	Fréquence de communication de l'information
					H	F	T			H	F	T		
CR03	Personnes obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développée	Participant				73	%	2012			75 (73 à 77)	Enquête Opinion Ways sur le devenir des stagiaires	Annuelle
CR04	Personnes exerçant un emploi au terme de leur participation	Plus développée	Participant				37	%	2012			40 (37 à 43)	Enquête Opinion Ways sur le devenir des stagiaires	Annuelle
AQR11	Taux de rupture dans les formations	Plus développées	participant				10	Proportion (%)	2012			8	Conseil régional	annuelle

³¹Source : Eurostat, EU Labour Force Survey

³²Source : Insee, recensement de population 2010

Identificateur	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des cibles	Valeur intermédiaire pour 2018			Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Année de référence	Valeur cible (2023)			Source des données	Fréquence de communication de l'information
					H	F	T			H	F	T		
AQR12	Taux de satisfaction des stagiaires qui ont bénéficié d'un conseil et/ou d'un accompagnement en matière d'orientation	Plus développées	participant				80	Proportion (%)	2014			82	Enquête à mener Conseil régional	annuelle
AQR1c	Taux de rupture en Apprentissage	Plus développées	participant				23	Proportion (%)	2013			19	Aquitaine Cap Métiers	annuelle

Actions à soutenir au titre de l'OS 2.1

Description du type et exemples d'actions à soutenir

- **les principaux groupes cibles** : en priorité les publics les plus fragiles : personnes sans diplôme qualifiant, demandeurs d'emploi jeunes, demandeurs d'emploi seniors, personnes issues des quartiers prioritaires de la politique de la ville, personnes détenues ou sous main de justice, salariés s'inscrivant dans le cadre du Programme régional de Formation (salariés qui, dans le cadre d'une démarche individuelle de formation, souhaitent acquérir une qualification pour accéder à un autre emploi), travailleurs non-salariés...

- **les territoires spécifiques ciblés** : l'Aquitaine. Cependant, les territoires les plus en difficultés (cf. la définition de cette notion Section 5 du PO) feront l'objet d'un soutien majoré, dans le respect de la réglementation européenne

- **les types de bénéficiaires** : Conseil régional, autres collectivités territoriales, associations, organismes de formation, entreprises d'une filière bénéficiant d'un pôle structurant de formation³³, organismes consulaires...

a) Acquisition et amélioration des compétences et des qualifications nécessaires à l'accès ou au retour à l'emploi :

- Actions de formation sous maîtrise d'ouvrage régionale et conduite à travers des marchés portés par la Région dans le cadre de ses compétences, notamment dans le cadre du Programme régional de formation (PRF) et de la validation des acquis de l'expérience (VAE), telles que par exemple :

- L'orientation professionnelle qui, quelle qu'en soit la nature, plateforme d'orientation, aide aux choix professionnels spécialisée et bilans jeunes d'accès à la qualification, vise à construire un parcours d'accès à la qualification s'inscrivant en complément des formations ci-dessous

- Les formations aux compétences-clés ou savoirs de base

- Les perfectionnements en langues étrangères

Les formations qualifiantes spécialisées qui permettent d'obtenir une qualification inscrite au Registre National des Certifications Professionnelles

- Les formations modulaires pré-qualifiantes et qualifiantes qui permettent d'accéder à des premiers niveaux de qualification

- Les parcours qualifiants intégrés (parcours personnalisés d'accès à la qualification pour tous intégrant plusieurs étapes de formation : formations aux compétences-clés si nécessaire, validation d'un choix professionnel, développement de compétences, qualification et accompagnement psychopédagogique)

- Le corollaire de ces actions : la rémunération des stagiaires non indemnisés par Pôle emploi

- L'accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

- Actions de formation en faveur des personnes sous main de justice, dont les détenus, par exemple :

- Les actions de mobilisation vers un projet professionnel et de qualification (développement de compétences favorisant la

³³Pôle structurant de formation : centre qui regroupe en même lieu l'ensemble des voies de formation, initiale et continue, aux métiers d'une filière d'activité. Exemple : Aérocampus à Latresne (33) sur la maintenance aéronautique.

socialisation et l'intégration dans le monde du travail, aide à la recherche d'un emploi ou d'une qualification, activité portant sur les représentations liées au travail...)

- Les actions de pré-qualification qui permettent d'obtenir les prérequis nécessaires à l'entrée en qualification
 - Les actions de qualification, en particulier les certifications enregistrées dans le répertoire national des certifications professionnelles et celles reconnues dans les classifications d'une convention nationale de branche...
- Actions de formation aux compétences numériques des personnes les plus en difficulté, notamment par la mise en place de modules spécifiques dans le cadre des compétences de la Région en matière de formation (dans le Programme régional de formation notamment)
 - Actions de préformation, de préparation à la vie professionnelle et de formation portées par des organismes de formation, qui n'entrent pas dans les dispositifs de droit commun et qui visent l'obtention d'une pré-qualification ou d'une qualification telles que :
 - Celles de la politique dénommée « Nouvelle chance » par exemple : chantiers de formation où les jeunes sans qualification réalisent un chantier dans tous types de domaines (construction, rénovation, maraîchage...), parcours de formation en alternance,
 - Les actions innovantes de formation à l'initiative de bénéficiaires autres que le Conseil régional I : formations à l'aide de serious games par exemple.

b) Acquisition et amélioration des compétences et des qualifications nécessaires à l'adaptation aux évolutions des métiers et des technologies :

- Formations en faveur des demandeurs d'emploi, prévues dans le Programme régional de formation, pour lesquelles émerge un besoin sur un territoire, dans un secteur d'activité...
- Formations des demandeurs d'emploi préalables à leur recrutement effectif par une entreprise.

Principes directeurs régissant la sélection des opérations

Les actions de formation portées par la Région Aquitaine seront mises en œuvre par voie de marché public.

Les actions de formation proposées doivent répondre aux besoins de qualification, notamment pour de nouveaux métiers, des secteurs fortement créateurs d'emplois ou des métiers en tension. Elles doivent s'articuler avec les besoins des entreprises en main-d'œuvre qualifiée.

Les opérations devront être en cohérence avec les principes horizontaux suivants : égalité des chances, non-discrimination, égalité entre les hommes et les femmes, et développement durable.

Une prise en compte particulière des jeunes de moins de 25 ans issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville sera privilégiée.

Utilisation prévue des instruments financiers

Sans objet

Utilisation prévue des grands projets

Sans objet

Indicateurs de réalisation, par priorité d'investissement et, le cas échéant, par catégorie de région

Tableau 5: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme

Identificateur	Indicateur W	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région (le cas échéant)	Valeur cible (2023)			Source des données	Fréquence de communication de l'information
					H	F	T		
CO01	Chômeurs, y compris de longue durée	Participant	FSE	Plus développée	9 000	9 000	18 000	Synergie	Annuelle
CO06	Moins de 25 ans	Participant	FSE	Plus développée	2 600	2 500	5 100	Synergie	Annuelle